

# Life Insurance Policy

## LES DÉFIS DES ASSURANCES-VIE LUXEMBOURGEOISES

20 mars 2018, Hôtel Le Royal, Luxembourg

09.00 - 10.00

### **Le contrat d'assurance vie de droit luxembourgeois**

- Notions générales : définition, parties et intervenants au contrat d'assurance-vie, contenu du contrat
- Branches d'activités et risques couverts
- Etude de cas : le contrat d'assurance branche 23
- Loi applicable au contrat et conflit de lois

**Donald Venkatapen, Partner, Wagener & Associés, Luxembourg**

10.00 - 11.10

### **Les défis posés par la Directive IDD**

- Obligations de conseils pour les distributeurs
- Informations pré-contractuelles
- Gouvernance : quelle procédure suivre pour s'assurer que les produits soient vendus à la clientèle à laquelle ils sont destinés ? Que faire si les clients veulent recevoir des produits qui ne leur correspondent pas ?
- Quel processus de gouvernance doit être suivi selon que l'on soit assureur, distributeur ou intermédiaire non concepteur de produits d'assurances
- Comment analyser correctement le niveau du client et ses besoins afin de lui fournir un produit adéquat ? Que faire en cas d'erreur ?
- Gestion des conflits d'intérêts

**Marc Gouden, Avocat Associé, Philippe & Partners, Luxembourg**

11.10 - 11.40

Pause-café

11.40 - 12.40

### **L'impact d'IDD sur les relations entre les assureurs et les distributeurs**

Evolution des rôles et des responsabilités dans le cadre d'IDD :

- Rôles et responsabilités des assureurs et des distributeurs
- Les challenges introduits par le POG et leurs conséquences sur la relation assureurs/distributeurs

Les challenges pratiques liés à IDD :

- Contrôle des distributeurs
- Relation avec les partenaires (gestionnaires, banques dépositaires, apporteurs d'affaires, sous-courtiers...)
- Relation avec les clients

Les principaux impacts d'IDD sur les pratiques de rémunérations actuelles :

- Principes directeurs introduits par IDD et impacts collatéraux éventuels de MIFID2
- Impacts sur le distributeur des exigences de transparence

L'obligation de formation dans le cadre d'IDD :

- Organisation interne
- Problématique liée aux activités cross-border de la place luxembourgeoise

**Sonia Zegai, Head of Legal and International Tax, Gatsby & White, Luxembourg**

12.40

Déjeuner

14.10 - 15.10

## Bâtir une stratégie patrimoniale et successorale en assurance-vie

- Est-il possible d'utiliser les contrats d'assurance-vie dans le cadre d'une succession? Cas pratiques
- Aspects de droit civil et aspects fiscaux du contrat d'assurance-vie dans un contexte de mobilité internationale
- Démembrement des contrats d'assurance-vie : usufruit/nue-propriété. Cas pratiques

**Eva Gyori , Spécialisée en droit des assurances et en international wealth management (ESCP Europe), Luxembourg**

15.10 - 16.30

## Les contrats d'assurance vie luxembourgeois pour les clients français et italiens

Evolutions législatives dans les deux juridictions

- Italie
  - France : prélèvement forfaitaire unique (« flat tax »)
- Objectifs d'utilisation des contrats d'assurance-vie en France et en Italie
- Optimisation de la transmission de patrimoine
  - Protection du patrimoine
  - Portabilité du contrat d'assurance-vie entre les deux Etats
  - L'assurance-vie comme outil d'investissement dans des actifs non-traditionnels
- Solution « Dual Compliant » US / Italy

**Maik Buffone, Senior Wealth Structuring Manager, Lombard International Assurance, Luxembourg**  
**Denis Kouznetsov, Wealth Planner, Lombard International Assurance, Luxembourg**

16.30

Fin de la conférence



FINIX EVENTS

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

LES DÉFIS DES ASSURANCES-VIE LUXEMBOURGEOISES

20 mars 2018, Hôtel Le Royal, Luxembourg

### VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE PAR :

- Tél : +33 982 440 575
- Fax : +33 483 076 487
- E-mail : [contact@finixevents.com](mailto:contact@finixevents.com)
- Formulaire d'inscription :

**FRAIS D'INSCRIPTION : 785 €**

Nom .....  
Société ..... Fonction .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville ..... Pays .....  
Téléphone ..... Fax ..... E-mail .....  
No. TVA International .....

### VOUS SOUHAITEZ PAYER PAR :

Virement bancaire  Carte de crédit (\*Les cartes AMEX ne sont pas acceptées) Numéro de carte ..... Date d'expiration. .../.../...

### RABAIS :

En cas d'inscriptions multiples, un rabais de 10% sera appliqué sur les frais d'inscriptions payés par les deuxièmes et additionnels participants  
Si vous voulez inscrire plus de 3 participants, veuillez nous contacter à l'adresse [contact@finixevents.com](mailto:contact@finixevents.com) pour recevoir une offre personnalisée

### ANNULATION :

Il n'y a pas de frais d'annulation pour les annulations reçues plus de 30 jours avant la conférence. Aucun remboursement ne sera possible en cas d'annulation moins de 30 jours avant la conférence. Dans ce cas, les participants peuvent se faire remplacer ou bénéficier d'une note de crédit correspondant au montant payé et utilisable durant un an pour n'importe lequel de nos événements. Toutes les annulations doivent être formulées par écrit par fax au +33 483 076 487 ou par e-mail à l'adresse [contact@finixevents.com](mailto:contact@finixevents.com).

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme en cas de situations impondérables indépendantes de leur volonté.

FINIX EVENTS - 16 avenue de Genève - 74000 ANNECY - FRANCE - Tél.: +33 982 440 575 - Fax: +33 483 076 487

**SAVE THE DATE!**

## TRANSMISSIONS D'ENTREPRISES FRANCO-LUXEMBOURGEOISES

**19 March 2018, Hotel le Royal, Luxembourg**

## DUTCH STRUCTURES: RECENT COMPLIANCE & TAX PLANNING OVERVIEW

**26 March 2018, Hotel le Royal, Luxembourg**

## TITRISATIONS : MYTHES ET RÉALITÉ

**27 mars 2018, Hôtel le Royal, Luxembourg**

**En cas d'inscriptions à plusieurs de nos conférences, un rabais de 10% sera attribué, au choix de l'organisateur, sur le prix d'inscription de l'une d'entre elles.**